







**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 SEPTEMBRE 2006
A LA « MAISON DES ENTREPRISES » DE SISTERON.**

1. RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

-  Projet du Pays : Contrat de Territoire, TN, BLA, étude de positionnement touristique, étude foncière,
-  PER
-  Conseil de développement
-  Futurs programmes européens : LEADER
-  Questions diverses

2. LE PAYS

 **Contrat de Territoire :**

Nous arrivons en fin du Contrat de Territoire 2000-2006. Nous avons peu d'informations sur les futurs contrats. L'aide de l'Etat est maintenue pour l'année 2007.

Un comité technique est prévu le 11 septembre 2006. Un comité de pilotage suivra vers la fin septembre.

 **Territoire Numérique :**

Le schéma de Développement numérique est terminé ; il a été présenté aux élus du Pays le 6 juillet dernier.


Les arrêtés de subventions sont acquis pour les projets de dématérialisation des marchés publics, la création du site Internet et extranet et l'installation de Webcam, ainsi que pour le projet de développement des points d'accès à Internet de proximité.

La consultation pour le projet de dématérialisation des marchés publics a été lancée. La commission technique (CAO) se réunira le 15 septembre pour ouvrir les enveloppes, et, le 22 septembre pour le choix du prestataire.


Un courrier va être envoyé à chaque EPCI pour qu'il nous liste les communes de son territoire intéressées par un certificat.

 **Un PV est pris pour le dossier de demande de subventions pour l'étude de faisabilité des SIG**

RAPPEL : Les actes de candidature sont à déposer le 8 septembre 2006. Les dossiers de subventions pour Territoire Numérique et le 6 octobre 2006. Il s'agit de la dernière session de financements pour les programmes TN et BLA.

-  **Etude de positionnement touristique :** un premier bilan va être présenté devant le comité de pilotage de l'étude de positionnement touristique le 21 septembre 2006.

Le bureau d'étude doit être contacté afin de connaître les raisons pour lesquelles certains élus n'ont pas été contactés.

-  **Etude foncière :** une réunion technique et une réunion avec les élus avaient été organisées en juin et juillet. Ces réunions ont permis au cabinet Tercia de préparer le cahier des charges de l'étude.

Un comité de pilotage composé d'élus du pays et des partenaires financiers sera constitué pour cette étude afin de valider le cahier des charges. Par la suite, ce COPIL aura en charge le suivi de l'étude.

- ✚ **Budget de l'Etat** : il est souligné qu'il est dorénavant nécessaire de faire remonter auprès de l'Etat au plus tard pour le 15 septembre, les projets qui seront lancés en 2007, et, ceux afin que celui-ci puisse préparer et voter son budget FNADT. En ce sens, un courrier a été adressé aux EPCI du territoire dans le courant de l'été. Le Pays Sisteronais-Buëch a fait remonter 39 projets aux préfectures 04 et 05.

3. POLE D'EXCELLENCE RURALE

- ✚ Le Pays Sisteronais-Buëch a obtenu le Pôle d'excellence rurale « un itinéraire interactif dans le Pays Sisteronais Buëch ». les porteurs de projets vont devoir remplir une fiche de renseignement pour savoir où en est l'avancement de leur projet. D'autre part, le Pays doit organiser une table ronde réunissant l'ensemble des financeurs pour que chacun se positionne par rapport à ce dossier.

4. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

- ✚ Suite à la dernière réunion, il a été décidé en accord avec les élus du Pays que le Conseil de Développement propose un mode de fonctionnement et élise un responsable. En cela, le jeudi 7 septembre, le conseil de développement se réunira.

5. PROGRAMMES EUROPEENS : FUTUR LEADER

Le contexte : le GAL des Préalpes actuel ne pourra pas se porter candidat pour le prochain LEADER car nous dépassons le seuil maximum de population.

D'autre part, à cheval sur les deux Pays « Une autre Provence » et « Sisteronais-Buëch », il y a le périmètre du Parc Naturel Régional (PNR) autour duquel s'était constitué le GAL des Préalpes. Normalement, en janvier 2007, le syndicat mixte de préfiguration du PNR devrait être constitué. Afin, d'appuyer cette démarche de PNR, une candidature de GAL pourrait être déposée à cette échelle. Dans ce cas de figure, seule une partie du Pays Sisteronais-Buëch serait couverte par le GAL et bénéficierait des financements LEADER.

Résultat : créer un GAL regroupant le périmètre du PNR et du Pays Sisteronais-Buëch.

A cette proposition tous les élus sont favorables.

Les élus du Pays exigent que le territoire du Sisteronais-Buëch soit intégré au périmètre de candidature du futur GAL afin de ne pas oublier les territoires des Alpes de Haute Provence et du Haut Buëch.

D'autre part, il est nécessaire de faire connaître le périmètre de candidature du futur GAL pour la fin septembre auprès de la Région concernée.

6. QUESTIONS DIVERSES

La TNT : le gouvernement a annoncé que la TNT serait disponible dès 2007 sur tout le territoire des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence par satellite.

Etaient présents :

Monsieur Bruno Lagier, Président du Pays Sisteronais-Buëch et Maire de Barret sur Méouge
Madame Henriette Martinez, Députée-Maire de Laragne et Présidente de la Communauté de Communes du Laragnais
Madame Sabine Ferrari, Représentante de la Communauté de Communes du Jabron, Maire de Curel
Madame Michèle Zimmer, Maire de Bellaffaire
Madame Julie Ravel, Maire d'Orpierre
Madame Evelyne Faure, SIVOM de la Motte-Turriers
Monsieur Daniel Spagnou, Député-Maire de Sisteron et Président de la Communauté de Communes du Sisteronais
Monsieur Marcel Clément, Maire de la Motte du Caire, Conseiller Général du Canton de la Motte, Président du SIVOM de la Motte-Turriers
Monsieur Claude Bremond, Conseiller Général du Canton de Sisteron
Monsieur Jean Louis Rey, Président de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies
Monsieur Jean François Dumanois, Président de la Communauté de Communes du Haut-Buëch
Monsieur Albert Moullet, Conseiller Général du Canton de Ribiers
Monsieur Jean Claude Gast, Maire de St Julien en Beauchêne

Mademoiselle Sophie Seilhes, Directrice Communauté de Communes du Sisteronais
Mademoiselle Claudine Peyron, Directrice Communauté de Communes du Laragnais
Mademoiselle Stéphanie Hachet, Technicienne Communauté de Communes du Laragnais
Mademoiselle Karine Esmieu, Technicienne de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies
Madame Brigitte Deladoeuille, Technicienne de la Communauté de Communes du Serrois
Madame Marie Alcaraz, Technicienne au SIVOM la Motte-Turriers
Madame Patricia Mostachetti, Technicienne de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule
Madame Francine Carretero, Technicienne de la Communauté de Communes de Ribiers-Val de Méouge
Monsieur Christian Haupt, Directeur de la Communauté de Communes du Haut-Buëch
Mademoiselle Karine Manuel, Chargée de mission Pays Sisteronais-Buëch
Monsieur Thibaut Elaphos, Technicien au Pays Sisteronais-Buëch

Etaient excusés :

Monsieur Auguste Truphème, Président du Conseil Général des Hautes Alpes
Monsieur Gilbert Nandi, Président de la Communauté de Communes du Serrois
Monsieur Pierre-Yves Vadot, Conseiller Général du Canton de Noyers sur Jabron
Monsieur Jean Philip, Conseiller Général du Canton de Turriers et maire de Venterol
Monsieur Georges Mas, Conseiller Général du Canton d'Orpierre
Monsieur Nicolas Rosin, Conseiller Général du Canton de Rosans